

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unia, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrils, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaires, et est imprimée au No 103 rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve!  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

VOUS AVEZ BESOIN DE...

\$10,000

\$25,000

\$50,000

\$100,000 ?

*Pour votre église, votre presbytère,  
votre école ?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

**Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.**  
**MONTREAL**

*Représentants*

**HAMEL & MACKAY, NOTAIRES**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tel. 4455.

EMPLISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191  
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

*Messieurs,*

Veuillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont  
a besoin la } fabrique de .....  
                  } c. scolaire de .....

Signature.....

Adresse.....

Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, disparaissent  
rapidement après quelques doses de

# =TAROL=

le spécifique à base de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres  
médicaments efficaces, le meilleur remède connu contre toutes  
les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

3

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neu-  
rasthéniques, vous trouverez dans

# “ BROMA ”

“ Tonique pour les nerfs ”

le reconstituant par excellence de l'organisme  
en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régé-  
nère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Anémiques, Poitrinaires, Convalescents, le reconstitu-  
ant qu'il vous faut, c'est le

# =VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

incomparable pour tonifier les poumons, enrichir le sang,  
suralimenter les nerfs et renforcer tout l'organisme.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

3

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 199

Bureau : 22 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence: 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Rte

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC**

CANADA.

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Auction) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidé-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
**QUEBEC.**

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

**LEO GAUDRY,**

Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, au **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60 95 | \$121 92 | \$182 91 | \$243 91 | \$ 304 87 | \$ 365 83 |
| 2   | 122 73   | 247 51   | 371 51   | 495 17   | 618 93    | 742 70    |
| 3   | 188 41   | 376 89   | 565 48   | 754 03   | 942 49    | 1130 97   |
| 4   | 255 05   | 510 19   | 765 48   | 1020 73  | 1278 83   | 1530 97   |
| 5   | 322 72   | 647 53   | 971 53   | 1296 48  | 1619 25   | 1943 06   |
| 6   | 394 44   | 789 00   | 1183 80  | 1578 52  | 1973 05   | 2367 61   |
| 7   | 467 30   | 934 76   | 1402 49  | 1870 13  | 2387 05   | 2804 99   |
| 8   | 542 37   | 1084 92  | 1627 79  | 2170 56  | 2718 06   | 3265 80   |
| 9   | 619 70   | 1239 61  | 1859 89  | 2480 07  | 3069 94   | 3719 80   |
| 10  | 699 38   | 1398 98  | 2099 01  | 2798 94  | 3495 49   | 4198 05   |
| 11  | 781 47   | 1563 17  | 2345 38  | 3127 42  | 3969 09   | 4690 77   |
| 12  | 866 04   | 1732 33  | 2599 19  | 3486 84  | 4332 12   | 5198 37   |
| 13  | 953 17   | 1906 60  | 2860 66  | 3814 48  | 4767 92   | 5721 31   |
| 14  | 1042 93  | 2086 13  | 3130 03  | 4173 67  | 5216 88   | 6260 06   |
| 15  | 1135 38  | 2271 09  | 3407 55  | 4543 71  | 5679 41   | 6818 10   |
| 16  | 1230 64  | 2461 64  | 3698 59  | 4924 93  | 6155 93   | 7396 91   |
| 17  | 1328 78  | 2657 95  | 3998 61  | 5317 67  | 6648 88   | 7976 00   |
| 18  | 1429 87  | 2850 19  | 4301 46  | 5722 29  | 7152 60   | 8582 91   |
| 19  | 1534 03  | 3068 55  | 4604 08  | 6139 15  | 7673 65   | 9208 15   |
| 20  | 1641 35  | 3283 21  | 4926 15  | 6568 61  | 8210 45   | 9852 29   |
| 21  | 1751 91  | 3504 35  | 5267 95  | 7011 08  | 8763 46   | 10516 90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                  |        |
|------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins | 2 sous |
| de 5.00 à 10.00  | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00 | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00 | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1849

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. O.

SPÉCIALITÉ: ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUEBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Écriture : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIEGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMIDAS LAPORTE, C.P., de la Maison Laporte, Martin (Lévesque), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W. F. CARBLEY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCRÈDE BIENVENU.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président de la "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMES GARNEAU, C. L., ex-ministre de l'agriculture, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin (Lévesque).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Contrôleurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

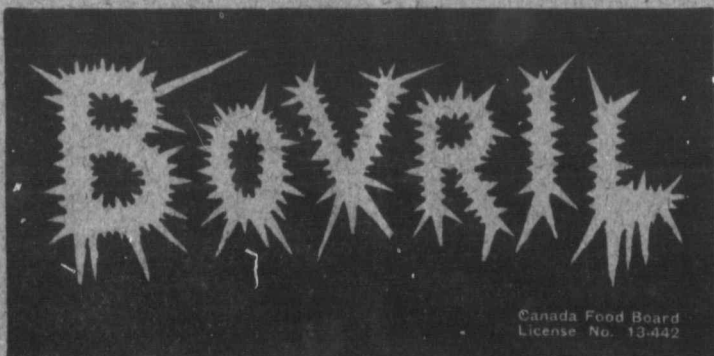
L'Hon. N. PÉRONNEAU, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Compagnie de papier Rolland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCESSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE - - - - - LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER - - - - - J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.





---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 385. — Quarante-Heures, 385.*

**Partie officielle :** Nomination ecclésiastique, 386.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'Etat, la Franc-maçonnerie et l'école, 386. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Pains d'autel, 389. — CHRONIQUE DIOCESAINE, 389. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 392 ; France, 392 ; Hollande, 394. — VARIÉTÉS : La fille de Jaurès, 394. — LES LIVRES, 397.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : Energique endossement, 398 ; Après une retraite, 399.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

---

Dimanche, 23 février. — Sexagésime.  
Lundi, 24. — S. MATHIAS, ap. 2 cl.  
Mardi, 25. — 1<sup>re</sup> la férie.  
Mercredi, 26. — De la férie.  
Jeudi, 27. — De la férie.  
Vendredi, 28. — De la férie.  
Samedi, 1 mars. — De la Ste-Vierge.  
Dimanche, 2 mars. — Quinquagésime.

---

## QUARANTE-HEURES

---

23 février, Chapelle des Hurons. — 25, Ste-Marie de Beauce. — 27, Couvent de Ste-Marie. — 1 mars, Les FF. de St-Raymond. — 2, St-Roch de Québec.

---

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

---

### **NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE**

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé CLÉOPHAS LECLERC a été nommé chapelain du  
cimetière Saint-Charles.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **L'ÉTAT, LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'ÉCOLE**

Nous faisons bien de ne pas nous en laisser imposer par les champions de l'idée de l'*Etat maître d'école*, quelque respectables qu'ils soient. On peut être très respectable et se tromper lamentablement. Et la Franc-Maçonnerie est toujours heureuse de trouver des honnêtes gens, voire des catholiques, prêts à se faire les défenseurs inconscients de ses doctrines sur l'éducation ou de ses expédients pour imposer ces doctrines à l'attention du grand public et des législateurs. La vérité d'une doctrine ne se juge pas par le nombre de gens respectables qui l'acceptent, mais par sa conformité avec l'enseignement et l'expérience catholiques.

Or, l'enseignement catholique nous apprend que l'autorité du père de famille vient tout de suite après celle de Dieu en matière d'éducation, et que l'État n'est en ce domaine qu'un auxiliaire, qui ne doit jamais se substituer au père de famille.

L'expérience catholique, de son côté, nous enseigne que tout empiètement de l'État dans le domaine de l'éducation se fait aux dépens de la foi des enfants catholiques et de l'Église. Ce n'est pas le lieu de faire la démonstration de cette vérité de fait. D'ailleurs, tout homme qui connaît l'a-b-c de l'histoire contemporaine sait à quoi s'en tenir là-dessus. Il sait que l'État moderne est à peu près partout neutre ou athée, et que le triomphe de la Franc-Maçonnerie consiste à envoyer les enfants des citoyens catholiques aux écoles de l'État neutre ou athée sous peine d'amen-

de, par le moyen de l'instruction obligatoire. Dans les pays catholiques, la Franc-Maçonnerie s'efforce de faire d'abord voter l'instruction obligatoire, afin d'être en mesure, plus tard, quand elle aura obtenu la neutralité de l'enseignement, de forcer les enfants catholiques à suivre cet enseignement, sous peine d'amende ou de prison pour les parents récalcitrants. La police de l'État se trouve ainsi mise au service de la corruption maçonnique et de l'apostasie populaire.

Ceux qui disent que la Franc-Maçonnerie ne veut pas ou ne peut pas faire, dans la province de Québec, ce qu'elle a fait, depuis cent ans, dans plusieurs autres pays catholiques, sont des êtres dangereux pour la foi de notre peuple, quelque respectables qu'ils soient. Et leurs avis ne méritent pas d'être écoutés sur ce point.

Ceux qui disent que la Franc-Maçonnerie n'est pas, en Amérique, ce qu'elle est, en Europe, s'abusent lamentablement ; et si ce sont des catholiques, ils trompent l'Église et les fidèles, inconsciemment ou non.

La Franc-Maçonnerie américaine est aussi foncièrement anticatholique que la Franc-Maçonnerie européenne. Nous avons assez longuement démontré la vérité de cette proposition, en 1906, dans notre ouvrage, *Le Fléau Maçonnique*. Aussi, nous ne voulons aujourd'hui, que donner une preuve de plus de cette vérité.

*L'American Freemason*, l'un des organes les plus autorisés et les plus répandus de la Franc-Maçonnerie des États-Unis, a loué hautement, dans son numéro de février 1917, la Franc-Maçonnerie française d'"avoir amené la transformation, si nécessaire, de l'école contrôlée par l'Église en un système d'éducation purement areligieux (*secular*).” Et l'organe des Franc-Maçons américains ajoute : “*L'État a un devoir même supérieur aux droits de la famille... Ce dont nous avons besoin, maintenant, aux États-Unis, et pour quelques générations à venir, c'est une loi nationale décrétant qu'aucun groupe de population d'aucune nationalité, qu'aucune classe ni église n'auront le droit de tenir une école primaire ou secondaire dans n'importe quelle partie du pays.*”

Voilà le véritable esprit de la Franc-Maçonnerie américaine. C'est l'esprit de la Franc-Maçonnerie toute entière.

Et pour vous montrer que l'action ne suit pas de très loin l'enseignement, dans la Franc-Maçonnerie américaine comme dans toutes les autres Franc-Maçonneries, nous vous rappellerons qu'il y a en ce moment, devant le Sénat des États-Unis, un *bill* qui porte le No 4987 et qui y a été introduit le 10 octobre 1918, par le sénateur Hoke Smith, de la Georgie, dans le but de " fédéraliser " tout le système de l'instruction publique aux États-Unis. Avec un air innocent, le fameux bill 4987 décrète l'établissement d'un ministère de l'Instruction publique à Washington, avec juridiction suprême sur toutes les écoles primaires, secondaires et supérieures du pays. Et, ce qui est beaucoup plus grave et parfaitement maçonnique (quelle que soit la véritable intention du sénateur Smith), la section 20 du bill déclare qu'aucun subside fédéral ne devra être accordé pour le maintien "*d'aucune école ou d'aucun collège tenus ou conduits ou fondés pour fins religieuses ou individuelles.*" Or, il est à remarquer que le bill pourvoit au vote annuel par le Congrès de \$100,000,000. pour le maintien des écoles du pays, par le moyen d'une nouvelle levée d'impôts. Ce qui veut dire que les contribuables catholiques des États-Unis seront grevés de nouveaux impôts pour fins d'éducation, sans pouvoir profiter d'un seul sou de ces revenus nouveaux pour le soutien de leurs écoles confessionnelles. La grande revue catholique, *America*, prétend que, si le bill Smith devient loi, c'est la mort de l'école paroissiale catholique qui s'en suivra en peu d'années. Et c'est bien là ce que veut la Franc-Maçonnerie américaine, qui donne tout son appui à ce néfaste projet de loi, élaboré dans ses loges.

Soyons donc plus vigilants que jamais ; et gardons-nous bien d'oublier qu'il y a une guerre qui ne finira qu'avec la fin du monde, malgré tous les armistices et tous les traités de paix possibles ; c'est la lutte de la Cité de Satan contre la Cité de Dieu

ANTONIO HUOT, prêtre.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### PAINS D'AUTEL

On a signalé à la Sacrée Congrégation de la Discipline des Sacrements une pratique qui tend à s'introduire dans plusieurs diocèses, pratique qui consiste à se procurer tous les trois mois les hosties dont on aura besoin pour soi-même et les confrères voisins ; et l'on a demandé à la Sacrée Congrégation si cette pratique d'employer ainsi pour la Sainte Eucharistie des hosties confectionnées depuis trois mois, peut être approuvée ?

La Sacrée Congrégation, par un décret du 7 décembre 1918, a répondu : *Negative, et servetur præscriptum Ritualis Romani et Codicis juris canonici.*

Le décret fait suivre sa réponse des prescriptions du Rituel Romain et du Code du Droit canonique.

Rituale Romanum (tit. IV, cap. I, *De Sanctissimo Eucharistiæ Sacramento*) hæc præcipit : " Sanctissimæ Eucharistiæ particulas frequenter renovabit (parochus). Hostiæ vero seu particulae consecrandæ sint recentes ; et ubi eas consecraverit, veteres primo distribuât vel sumat."

In Codice Iuris Canonici hæc statuuntur : Can. 815 : " panis (pro Missæ sacrificio) debet esse mere triticeus et recenter confectus ita ut nullum sit periculum corruptionis. Vinum debet esse naturale de genimine vitis et non corruptum." Can. 1272 : " Hostiæ consecratæ, sive propter fidelium communionem, sive propter expositionem Sanctissimi Sacramenti, et recentes sint et frequenter renovantur, veteribus rite consumptis, ita ut nullum sit periculum corruptionis, sedulo servatis instructionibus quas Ordinarius loci hac de re dederit."

Ce décret de la Sacrée Congrégation de la Discipline des Sacrements a cela de particulier, qu'il ordonne (*mandat*) à toutes les publications ecclésiastiques des diocèses (*cunctis ecclesiasticis diœcesium ephemeridibus*) de publier cette réponse, afin que tous ceux que cette très importante matière concerne, la connaissent plus facilement et s'y conforment religieusement.

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Vêtue et profession.— Le 2 février, dans la chapelle des sœurs St-François d'Assise, à l'Enfant-Jésus, avait lieu une imposante cérémonie de vêtue et de profession présidée par le Rév. Père Marie-Odoric, assisté du Rév. Père Germain, franciscains.

Ont revêtu le saint habit : Mlle Palmyre Couture de Manchester, N.-H., en religion Sœur Marie Ste-Hyacinthe de Mariscotti ; Mlle Anonciade Racine, de Ste-Justine, Dorchester, en religion Sœur Marie St-Alfred ; Mlle Virginie Martel de Loretteville en religion Sœur Marie-Odoric.

Ont prononcé les vœux de trois ans : Sœur Marie St-Anselme, née Germaine Fiset de St-Roch de Québec ; Sœur Marie St-Clément, née Sédonia Bernier, de Ste-Martine de Courcelles ; Sœur Marie-Jeanne d'Arc, née Hedwige Labbé, de l'Enfant Jésus, Beauce ; Sœur Marie-Paul-Eugène, née Anna Ouellet, de l'Isle-Verte.

Le sermon de circonstance, ayant pour texte: " Voici qu'à sa suite les Vierges se sont présentées au roi et elles entrent dans son temple", fut donné par le Rév. Père Germain, franciscain.

Le lendemain avait lieu au même endroit, une autre cérémonie de profession non moins imposante présidée par le Rév. Père Marie-Odoric assisté par le Rév. Père Germain.

Ont prononcé les vœux d'un an: Sœur Marie-St-François de Sales, née Georgiana Archambault, de Manchester, N.-H. ; Sœur Marie St-Bonaventure, née Cécilia Vadeboncœur, de Manchester, N.-H. ; Sœur Marie-St-Jean de la Croix, née Valéda Labbé, St-Joseph, Beauce ; Sœur Marie-St-Séraphin, née Cordélia Maheux, de St-Joseph, Beauce ; Sœur Marie-St-Pascal Baylon, née Octavie Veys, de Montréal ; Sœur Marie-Ste-Rose de Lima, née Graziella Voyer, de St-Roch de Québec.

Le sermon fut donné par le Rév. Père Germain.

Il expliqua aux nouvelles épouses du Christ ces paroles : " Après être entrés dans le Temple, ils offrirent au Seigneur deux tourterelles ou petites colombes."

Les deux cérémonies se terminèrent par le chant du Magnificat.

**Mgr Mathieu.** — Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, est arrivé à Québec, mercredi après-midi, le 12 février. Sa Grandeur est comme d'habitude, l'hôte du Séminaire.

**Profession religieuse.**— Mardi le 11 février, M. le chanoine J. Hallé, de l'Archevêché, présidait une cérémonie de profession religieuse dans la chapelle du Bon-Pasteur de Québec. Il était assisté de MM. les abbés I. Galerneau, curé de St-Martin, Beauce, et E. Groleau, vicaire à St-Roch de Québec.

Les Sœurs dont les noms suivent ont émis leurs vœux de religion : Sœurs Aline Trépanier, de Québec, dite Marie de St-Pierre-Emmanuel ; Lucie-Anna Bédard, de Charlesbourg, dite Marie de Ste-Nathalie ; Aline Delâge, de Charlesbourg, dite Marie de St-René ; Eugénie Plourde, de Rivière-du-Loup, dite Marie de St-Fabien ; Bernadette Bédard, de Charlesbourg, dite Marie de St-Théophile ; Marie-Hélène Lagarnière, des Grondines, dite Marie de Ste-Geneviève.

Étaient présents à la cérémonie, Messieurs les abbés J.-E. Donaldson, aumônier de l'Institut ; J. Galerneau, chapelain du

Couvent de Charlesbourg, et le Révérend Père Pierre, O.F.M., qui donna le sermon de circonstance.

**A Sillery.** — Dimanche le 9 février, les paroissiens de Saint-Colomban de Sillery célébraient, par des fêtes magnifiques, le vingt-cinquième anniversaire de la nomination de leur curé, M. l'abbé A.-E. Maguire.

Le Jubilaire chanta lui-même la grand'messe paroissiale, assisté de MM. les abbés J.-B. Derome, aumônier de l'Hospice Saint-Vincent de Paul, et F. Blanchet, aumônier du Couvent de Sillery.

Son Éminence le cardinal Bégin, qui avait bien voulu rehausser de sa présence la solennité de cette fête et témoigner ainsi toute l'estime qu'il porte au digne curé de Sillery, assistait au trône, accompagné de MM. les abbés John O'Farrell, aumônier de l'Hospice St-Antoine, et J.-E. Donaldson, aumônier du Couvent du Bon-Pasteur.

Au chœur assistaient : Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval ; R. P. Pauzé, C.S.C. ; MM. les abbés Scott, curé de Ste-Foy, Ant. Pampalon, aumônier des hommes à l'Hôpital St-Michel Archange ; R. P. Costello, curé de la paroisse St-Patrice à Québec ; MM. les abbés A. Vachon, du Séminaire, Eug. Brunet, aumônier du Couvent de Mérici, Ernest Martel, de l'Archevêché et le R. P. Waddel, s.j., curé de la paroisse de Notre-Dame du Chemin.

Au bas-chœur occupaient des sièges d'honneur, sir Chs Fitzpatrick, lieutenant gouverneur, Lady Fitzpatrick, l'hon. Cyrille Delâge, surintendant du Conseil de l'Instruction publique, Mme Delâge, et plusieurs autres personnages importants de Québec et de Sillery. Le sermon a été donné en français et en anglais par M. l'abbé A. Vachon, du Séminaire.

Après la messe, deux adresses ont été lues au Jubilaire, une en français, par M. le docteur Lavoie, et l'autre en anglais, par M. Michael McCormick, marguillier en exercice. Une bourse bien garnie accompagnait ces adresses. M. l'abbé Maguire eût des paroles pleines d'émotion pour remercier ses paroissiens.

Le soir il y eut illumination du village.

*La Semaine Religieuse* se joint aux paroissiens pour souhaiter au vénéré Jubilaire *Ad multos et faustissimos annos !*

**Les petits vendeurs de journaux.** — Dimanche soir, le 9 février, commençait à l'Œuvre des petits vendeurs de journaux, une retraite de huit jours prêchée par le R. P. Lelièvre. Le sermon avait lieu le soir et les petits vendeurs y ont assisté en grand nombre.

**A l'Hôpital-Général.** — Vendredi, le 14 février, sir Chs Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur, accompagné de lady Fitzpatrick et de mademoiselle Fitzpatrick, a fait la visite du vieux monastère de l'Hôpital-Général.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**Le président Wilson au Vatican.**— Le samedi 4 janvier dernier, S. S. Benoît XV a reçu en audience solennelle M. Wilson, président des États-Unis d'Amérique. Le Président, parti de l'ambassade américaine, était accompagné de l'amiral Grayson et du général Hart. Après avoir été salué aux accents de l'hymne américain et accueilli successivement par Mgr le majordome, le prince Ruspoli, Mgr de Samper, maître de chambre, le président fut reçu par le Souverain Pontife. Une conversation privée entre le Pape et le Président dura environ vingt minutes. L'interprète était Mgr O'Hearn, recteur du collège américain des États-Unis. A l'issue de la conversation, les visiteurs qui formaient la suite du Président furent introduits auprès de Benoît XV. Le Saint Père, après l'audience particulière, fit don au Président d'une mosaïque reproduisant le saint Pierre, de Guido Reni.

M. Wilson fit ensuite visite au cardinal Gasparri, secrétaire d'État ; puis il revint à l'ambassade américaine où le Cardinal lui fit remettre deux exemplaires richement reliés du nouveau Code de droit canon.

Cette visite du président Wilson au Souverain Pontife a été un événement d'une portée considérable. En se soumettant, pour être admis au Vatican, aux formalités exigées par la diplomatie papale, qui étaient de cesser d'être l'hôte du Quirinal, de partir de l'ambassade américaine, considérée comme territoire neutre, et d'y revenir après sa visite, le Président s'associait jusqu'à un certain point à la protestation du Pape contre la spoliation des domaines pontificaux.

Chose remarquable aussi, c'est que le Président, malgré les invitations reçues, n'a pas visité le collège méthodiste, à Rome. Or, on sait que les Méthodistes font une propagande acharnée dans cette ville et ont recours pour cela à des méthodes particulièrement outrageantes pour le Pape. Leur rendre visite eût été les approuver jusqu'à un certain point dans leur campagne.

FRANCE

**Ils n'en veulent pas.**— Le gouvernement français vient de commettre un acte de sectarisme détestable en refusant, malgré les demandes qui venaient de tous les milieux, de renouer les relations avec le Saint-Siège.

Au cours d'une séance du Parlement, un député, M. Cornudet, avait appelé l'attention du Gouvernement sur l'intérêt national que présente cet acte.

S'appuyant de l'exemple de l'Angleterre et d'autres pays, et de l'hommage rendu par M. Poincaré, en Alsace-Lorraine reconquise, au clergé de ces provinces, pour la part qu'il avait eue dans le maintien



du sentiment français, il démontrait la faute énorme que constituait l'absence de la France officielle à Rome.

A la séance suivante, le ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, apportait cette réponse :

"... En ce qui concerne la reprise officielle des relations avec le Saint-Siège, je déclare que, dans la pensée du Gouvernement, cette question ne se pose pas." (Appl. à gauche et à l'extrême gauche. Interruptions à droite.)

Devant cette déplorable attitude du Gouvernement français, les amis de la France sont attristés profondément en même temps que ses ennemis se pâment d'aise ou ricanent d'une joie satanique.

**Préliminaires d'un procès de canonisation**— Le vendredi 10 janvier dernier, dans l'église de Ste-Madeleine, à Lille, s'est terminé, sous la présidence de Mgr Charost, évêque de Lille, le procès préliminaire en vue de la canonisation des deux serviteurs de Dieu, morts en odeur de sainteté, MM. Philibert Vrau et son beau-frère Camille Feron-Vrau, grands industriels de Lille, bienfaiteurs insignes de l'Université et des autres œuvres catholiques de la cité, soutiens de la presse catholique, décédés il y a une vingtaine d'années.

L'instruction de la cause avait commencé au mois de mars 1912, devant S. G. Mgr Delamaire, coadjuteur de l'archevêque de Cambrai, dans la même église.

Pour la conclusion de cette instruction, il y avait grande foule dans l'église. Autour du trône de l'évêque avaient pris place les membres du tribunal ; dans les stalles MM. les chanoines et les professeurs de l'Université catholique. Dans la nef se pressaient les communautés religieuses, les élèves du grand séminaire, les fidèles.

Après le chant du *Veni Creator*, Mgr Margerin, recteur de l'Université, président du tribunal, rend hommage aux mérites des deux frères, dont il a étudié dans tous ses détails la vie pleine de bonnes œuvres, de vertus pratiquées à un degré héroïque, et il proclame qu'après avoir interrogé, dans soixante-trois séances, avec la conscience de la délicate mission qu'ils avaient à remplir, tous ceux qui pouvaient les éclairer sur la conduite privée et publique de M. Vrau et de M. Camille Feron-Vrau, les juges du tribunal canonique ont décidé de porter la cause devant la Sacrée Congrégation des Rites en vue d'obtenir la béatification des deux frères.

Les différentes formalités de la séance remplies et la première phase de cette cause de canonisation terminée, la bénédiction du Saint-Sacrement termine cette imposante solennité.

**La consécration des armées.**— On savait que, dans le cours de juillet dernier, le maréchal Foch avait consacré les armées alliées au Sacré-Cœur ; mais on ignorait quel jour et en quel endroit le généralissime avait accompli ce grand acte de foi. Aujourd'hui, nous le savons. C'est le 18 juillet, dans l'église de son quartier général, au village de

Bombon, en Bric, à quatre lieues au nord est de Melun, au moment, où les vagues teutoniques entamaient le front allié, au sud de la Marne, que Foch faisait cet acte mémorable.

Il semble que le Sacré-Cœur n'attendait que ce geste pour déchaîner la victoire de la France et de ses alliés, car ce matin-là même, les armées françaises arrêtaient définitivement l'avance teutonienne et commençaient avec Mangin la vaste offensive alliée qui, sans encombre, se continua jusqu'à la signature de l'armistice par les Allemands vaincus, le 11 novembre, en la fête d'un des patrons de la France, saint Martin.

#### HOLLANDE

**Lettre Collective.**— Une lettre collective des évêques de Hollande, lue le 22 décembre dernier dans les églises du royaume, dénonce les doctrines socialistes sur la propriété, le mariage, la famille et la société, comme "ne tenant aucun compte des lois de Dieu, éternelles, immuables." La lettre déclare que "le socialisme est en lutte avec la religion catholique. C'est pourquoi il est interdit aux catholiques d'être membres d'associations anarchistes ou socialistes, ou de les soutenir."

### VARIÉTÉS

#### LA FILLE DE JAURÈS

Quittant l'automobile qui s'était venu ranger devant la porte de son magnifique hôtel, Jaurès monta rapidement le grand escalier : les tapis somptueux formaient un ensemble où la richesse et l'art s'unissaient avec un bonheur assez rare pour qu'il nous soit permis de le souligner. Il traversa le corridor, entra dans son cabinet de travail, s'étendit dans un vaste fauteuil et poussa un soupir de satisfaction. Le rayonnement du triomphe était dans son regard et dans son être.

"Quelle journée ! murmura-t-il, jamais je n'ai goûté pareil succès ; j'ai parlé trois heures sans défaillance ; ma parole a toujours bien servi ma pensée. J'ai flagellé la droite, éperonné la gauche, raillé, fait trembler les ministres. Quand nous avons parlé de déchristianiser la France, il semblait que des pierres allaient se dresser contre nous, tant paraissait profonde sur le sol l'empreinte de vingt siècles de foi. Allons donc ! cela s'est fait sans secousses, sans émeutes en vingt-cinq ans ! Avec suite et persévérance nous avons accompli tout notre programme. Il n'y a même plus d'étoiles au ciel, comme dit cet étourdi de Viviani, avec son éloquent éteignoir ; plus que des appétits bruyants se disputant une pâture insuffisante. L'État va devenir l'unique maître, l'unique idole, et j'en serai le chef indiscuté.

« Pourtant les femmes de notre génération sont terriblement convaincues. J'ai fait disparaître livres et emblèmes religieux ; défendu l'entrée des églises ; éloigné les parents aux idées rétrogrades ; mis près de ma fille Germaine une normalienne érudite, très anticléricale, qui a détruit avec habileté les légers vestiges d'une foi enfantine. Elle a maintenant vingt-et-un ans, c'est une femme accomplie. Ah ! Messieurs les catholiques, ah ! les institutions cléricales, je vous défie de donner un modèle d'éducation comparable à celui que je puis vous présenter comme fruit de l'indépendance et de la libre pensée. »

Un coup léger se fit entendre, la portière se souleva et une très jolie personne entra ; c'était Germaine. Elle tourna le bouton de l'électricité, et la lumière, en frappant son visage, lui donna une apparence radieuse. Grande, mince, blonde, souple et bien prise dans un costume tailleur de nuance sombre, adoucie par une cascade de dentelles s'échappant du boléro, elle avait une démarche élégante, une distinction rare ; elle prit son siège bas, qu'elle approcha du fauteuil de son père :

— Etes-vous fatigué par cette longue séance ? dit-elle. J'en serais fâchée, et pourtant je voudrais que vous le fussiez assez pour ne recevoir personne ce soir ; ainsi je vous aurais à moi toute seule.

— D'où te vient ce goût de recluse ? Tu sais qu'il me faut attirer du monde chez moi, pour que tu puisses choisir à ton gré le compagnon de ta vie, celui sur lequel tu compteras pour partager les bons et les mauvais jours.

— A mon gré, dit-elle, avec un joli sourire. Vous ne serez donc pas un père barbare, imposant à sa fille un époux de son choix ou combattant violemment une inclination sérieuse et motivée ?

— Quand même je voudrais être un père barbare, je ne le pourrais pas, dit-il. Tu es majeure et libre de ton choix... L'aurais-tu déjà fixé, et serait-ce le motif de tous les refus que tu m'as fait transmettre ?

— Oui, papa, dit-elle franchement.

— Je suis curieux de savoir le nom du préféré auquel tu as sacrifié tous les autres !

Un petit frisson glissa sur l'homme d'État. Après un instant de silence, elle quitta son siège : ce qu'elle voulait dire ne pouvait être prononcé qu'à genoux ; inclinée près de lui, elle dit, très calme et très simple :

« Je voudrais me consacrer à Dieu dans la vie religieuse. »

Elle releva la tête, et, de nouveau, son regard profond et doux se releva sur son père. Il était si pâle, qu'elle eut peur et

se leva pour chercher du secours; d'un signe, il la rappela: habitué à dominer ses émotions, il parvint à vaincre la terrible angoisse qui l'étreignait... Sa voix, cependant, tremblait comme celle d'un enfant quand il dit :

— Depuis quand penses-tu à ce... projet ?

— Depuis trois ans.

— Qui t'en a donné l'idée ?

— Personne.

— Tu en as parlé à Mlle Verdelot ?

— Jamais... Vous deviez être mon premier confident...

— Mais, il y a eu, dans tes conversations ou dans celles de tes amies, un fil conducteur, qui t'a dirigé vers l'abîme ?

Elle ne releva pas le mot, et parut réfléchir...

— Non, dit-elle : il y a quatre ans, je me promenais dans la campagne avec Mademoiselle. Nous trouvâmes sur une route déserte un calvaire brisé : la croix était nue, le Christ en morceaux, dans l'herbe du chemin... Je m'amusai à en recueillir les débris et sur la marche de pierre, je reconstituai le Christ, à peu près comme un enfant refait un jeu de patience. Nous cherchions les morceaux qui manquaient et bientôt le Christ fut couché, tout broyé, mais au complet, au pied de la croix dont on l'avait arraché. Tandis que je contemplais mon travail, Mademoiselle, qui s'y était associée comme à un amusement banal, donna un vigoureux coup de pied et lança dans toutes les directions les fragments épars. Je n'osai protester. Mais, depuis ce jour, j'ai senti grandir au fond de mon être toute une semence d'idées que vous n'y avez pas jetées... que personne autour de moi n'y a fait naître...

Il gardait le silence, elle continua :

“ Quand Mademoiselle m'enseignait que le monde et ses merveilles étaient le résultat des forces inconscientes, il me suffisait de respirer le parfum d'une fleur, de suivre le vol de l'oiseau, de considérer un insecte, de lever les yeux vers les étoiles, pour me sentir enveloppée, perdue dans une intelligence et un amour infinis. A mes timides objections, Mademoiselle répondait par les décisions de la science... La science ? qui me semble être la version obscure d'un écolier traduisant l'œuvre d'un maître... Que de contresens dans cette version, sans cesse corrigée par la marche du temps !... ”

“ Et quand vous m'avez dit que la mort était un sommeil éternel, j'ai compris que mon corps pouvait s'endormir, mais que je portais dans son enveloppe une flamme qui veillerait toujours. Je pensais à vous avec tristesse ; le “ Christ brisé ” me consolait ; je sentais dans ses douleurs une force infinie ; je demandais de m'y associer pour vous rendre la lumière que je crois être l'unique vérité ; pour vous obtenir de l'aimer comme je l'aime, car je veux être à lui pour toujours.”

Elle se tut et baisa, respectueusement et tendrement, la main que son père lui abandonnait. Cette douce caresse le fit sortir de sa stupeur. Lui aussi était brisé. Il lui fit signe de se retirer ; il avait besoin d'être seul.

C'était autour de lui un tel effondrement d'orgueil... Un Christ brisé !... sacrilège qu'il avait encouragé et applaudi, ce Christ se vengeait ainsi. De tant de ruines accumulées sortait un pareil renouveau !... Il s'était trompé... Déchristianiser la France ?... Il n'avait pu déchristianiser son foyer !... Comment se vanter d'éteindre les étoiles quand elles ont de pareils reflets dans l'âme d'une enfant.

A son ordre, tout emblème religieux avait disparu, afin que rien d'extérieur ne vînt éveiller les idées qu'il voulait bannir du cerveau de Germaine ; et c'est au fond de l'âme de la jeune fille que l'image de Dieu s'était révélée, agrandie au point d'absorber, d'anéantir toute autre image.

Il songea debout, toute la nuit. Aux premiers rayons de l'aube, il pleura.

Y. D'ISNÉ

[*La Semaine d'Orléans.*]

## LES LIVRES

*La Palestine et les Problèmes actuels.* Paris, (Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes). Brochure in-8 de 56 pages.

Cette brochure qui ne porte pas de nom d'auteur est un éloquent plaidoyer en faveur des droits historiques de la France sur la Palestine et elle a pour but d'indiquer qu'elle serait, pour ce pays, la créance à faire valoir en cas de liquidation même partielle de l'Empire ottoman.

“ La France, en Palestine, y dit l'auteur, habituée, plus qu'aucune autre puissance, aux besoins et aux désirs des indigènes de races, de religions diverses, saura travailler utilement à la prospérité de cette belle contrée. Elle y organisera, sous son unique contrôle les autonomies locales, assurant le maintien, et même la résurrection des vieux peuples. S'il faut qu'une nation extérieure soit présente sur ces terres illustres, ce ne sera que la France. Alors, comme au temps des massacres et de nos interventions en Orient, ces populations du Liban, de la Syrie et de la Palestine, ne diront plus seulement les admirables paroles, qu'a entendues là-bas et que rapporte M. Étienne Lamy : “ Il y a en Occident une nation très forte et très douce, très puissante et très maternelle qui ne manque jamais de venir à nous quand l'appellent nos détresses ”, elles ajouteront cette fois : “ Cette nation de force et de douceur, cette nation-mère est ici en permanence, voilà pourquoi nous, chrétiens, musulmans et juifs, nous sommes libres et heureux.”

M. AUGUSTE HAMON, docteur ès-Lettres. *Le Message du Sacré-Cœur à Louis XIV, à la France*. Étude historique et critique. Paris (Gabriel Beauchesne, 117 rue de Rennes). Brochure in-12 de 97 pages. Prix : 1 franc 50.

Voici une nouvelle brochure sur le Message du Sacré-Cœur au roi Louis XIV. Après avoir fait l'historique de la révélation du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie et en avoir fait une critique très judicieuse, l'auteur en arrive à cette conclusion : " Oui, le Message de 1689 a été donné à la bienheureuse Marguerite-Marie pour être transmis au roi Louis XIV, c'est là un fait historiquement certain. Oui, le Message de 1689 atteint avec Louis XIV, et à travers lui, ses successeurs et la nation française ; cette opinion est de beaucoup la plus probable. Oui, dès lors, nous autres, catholiques de France, avons le droit et le devoir de travailler à la réalisation du grand désir divin, mais " doucement et sûrement."

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### ÉNERGIQUE ENDOSEMMENT

*L'Union Médicale* a reproduit dans son dernier numéro l'article du Dr Desjardins, "L'Alcool et les Médecins" publié par *la Clinique* de Montréal, que nous avons commenté et analysé ici-même. Le Dr Lesage y a ajouté l'énergique endossement suivant :

" Nous félicitons hautement notre confrère, le Dr Desjardins, dont la valeur morale est bien connue de ceux qui lisent nos journaux de médecine. Nous appelons l'attention du Collège sur ces faits, mais nous déclarons maintenant que la pratique des certificats de médecins dans le but de se procurer de l'alcool est immorale. L'opinion émise par notre excellent confrère est très judicieuse, nous y adhérons pleinement et sans périphrase."

Professeur à l'Université Laval, le Dr Lesage jouit à Montréal d'une grande réputation de droiture et de science. Au moyen de *l'Union Médicale*, il s'est toujours fait un plaisir de promouvoir les réformes propres à garder à la profession médicale son prestige et sa noblesse.

Une réaction est donc en voie de se produire qui, nous le souhaitons vivement, aura des résultats. Il devient urgent de jeter par dessus bord et de punir sévèrement certains médecins profiteurs qui s'occupent peu de l'honneur et de la morale pourvu

que ça paie. Véritable plaie dans une paroisse, pourvoyeurs de tous les alcooliques de leur région, ils font un mal incalculable à leurs confrères et à leurs aveugles clients.

#### APRÈS UNE RETRAITE

Pendant que nos profiteurs d'alcool s'agitent " pour sauver l'avenir de notre Province " en l'inondant de bière, les amis de la Tempérance ne se reposent pas sur les positions acquises, convaincus qu'elles sont imprenables. Au contraire, chacun travaille dans son territoire à faire renouveler les promesses de Tempérance et à se défendre contre les hypocrites randonnées du monstre.

C'est ainsi qu'à St-Ludger de la Rivière-du-Loup, dimanche le 16 courant, presque tous les hommes et les jeunes gens ont renouvelé leurs engagements dans la Ligue du Sacré-Cœur, ou si l'on aime mieux dans la Croix-Noire, car les deux sociétés n'en font qu'une. La population de St-Ludger n'est pas considérable — 250 familles — mais elle sait vouloir énergiquement. Séparée de la Rivière-du-Loup, érigée en paroisse depuis 1905, rien n'a arrêté ses constants progrès. La première, elle donna le signal de la bataille contre l'alcool, forçant par son attitude fière et décidée toute la ville à entrer dans le mouvement.

Ce fut une lutte ardente où les tenants de l'alcool subirent une écrasante défaite. Et aujourd'hui ceux qui veulent ériger dans l'ombre un comptoir au monstre passent mal leur temps. A la Ligue du Sacré-Cœur reviennent la tâche de les pourchasser sans merci, et l'honneur de les déloger.

Donc dimanche dernier se clôturait en cette paroisse une retraite de huit jours où il nous a été donné de jouir du spectacle toujours si beau d'une population croyante et pieuse. Chaque jour à la messe de 5¼ heures foule d'ouvriers, dont plusieurs communiaient. A mesure que l'on approchait du terme, le flot des communicants grossissait, jusqu'à ce qu'enfin dimanche à 6 hres et à 7 hres, tous venaient, chantant et priant, recevoir dans leur cœur la sainte Hostie.

L'instruction de la grand'messe décida les hésitants à signer leurs cartes de Tempérance. Comment ne pas se rendre, après la démonstration de ces vérités ? 1° L'usage de l'alcool n'est pas nécessaire, il est dangereux et nuisible ; 2° C'est le devoir et l'intérêt de tous, de dénoncer les vendeurs de boisson sans licence ; 3° L'avenir de notre pays, sa prospérité, son bonheur dépendent du nombre plus ou moins grand de ceux qui veulent s'abstenir d'alcool.

A midi sonnant, tandis que les cloches égrenaient dans le ciel les " Ave Maria " de l'Angelus, dans chaque foyer, le père de

famille agenouillé devant un petit autel érigé par les soins de la mère, consacrait au Sacré-Cœur de Jésus, toute sa maisonnée.

Le soir, après le sermon de persévérance, procession du S. Sacrement ou avaient pris place, précédant le dais, les hommes de 50 ans en montant et à la suite les chefs de famille plus jeunes. Au retour, tous tenant en main un cierge allumé qu'ils tendaient vers l'Ostensoir, attestaient de leur volonté d'être au Sacré-Cœur pendant qu'on lisait l'acte de Consécration suivant :

Cœur miséricordieux de Jésus, jetez un regard de bonté sur ces pères de familles réunis à vos pieds. Dans l'Hostie qui rayonne au centre de cet ostensor, ils croient présents, votre corps, votre sang, votre âme et votre divinité. Ils proclament que vous êtes le Roi des intelligences par votre doctrine, des cœurs par votre amour, des volontés par vos commandements.

Chefs de famille ils vous ont accompagné dans cette procession pour attester publiquement de leur décision de placer sous votre protection spéciale leur autorité paternelle et leur influence sur leurs concitoyens, désireux d'en user pour l'avènement de votre règne et l'accomplissement de votre sainte volonté.

Et voilà pourquoi aussi, ils vous ont ce jour intronisé à leurs foyers, vous consacrant leurs épouses, leurs enfants et leurs employés.

Maintenant à la clôture de cette retraite, où vous les avez comblés de grâces, tandis qu'ils sont à vos pieds, tenant en leurs mains le cierge allumé symbole de leur foi, je m'en viens, vous supplier moi, votre indigne serviteur, que vous avez chargé du soin de leur âme en cette semaine, d'écouter leurs prières, de les protéger contre l'erreur, contre le péché, et contre tout ce qui pourrait désorganiser leur famille.

O Cœur toujours tendre et bon, réglez donc sur eux. Ne les laissez pas oublier leurs devoirs de catholiques, faites que leurs enfants marchent à leur exemple dans les chemins de l'honneur, par la fidélité à fréquenter les sacrements et à garder les promesses de Tempérance.

Règlez aussi sur les ateliers, et les magasins où votre image vénérée trône à la place d'honneur : bénissez les ouvriers, éloignez d'eux les grèves et les différends avec leurs patrons, afin qu'ils puissent gagner leur pain quotidien honnêtement et paisiblement.

O Jésus, nous vous en supplions, au nom de votre amour et en vertu des promesses que vous avez faites à ceux qui honorent votre divin Cœur, accordez-nous que nos familles, par leur fidélité aux lois de l'Église, par la ferveur et la générosité de leur piété, vous soient toujours un sujet de consolation et de joie.

Ainsi soit-il !

E.-V. L., ptre.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

| ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc 1909  | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 249      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 déc. 1918 | 590      | 41,259                  | 77,419   | 1,463,440.43 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles pour ornementation d'autel et décoration d'église

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Excellence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

## AUX HOMMES D'OEUVRES

A VENDRE à des conditions faciles ou à louer une grande propriété à St-Romuald, ancien hôtel BOULÉ, situé sur le bord du fleuve, grande maison contenant quarante chambres, avec fournaise et améliorations modernes, le tout en parfait ordre. Convierait pour hôpital, sanatorium ou juvénat.

S'adresser à

A. CARRIER & FILS

LÉVIS

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1888

TELEPHONE 7173.

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOEGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité J.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R.P. Jos. E. Frechon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE

QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

---

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

---

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tables de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**F. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 6602

QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinet'e, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisaires, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**RIOUX & PETTIGREW**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU  
et LEVIS RUE EDEN.

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et par la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.